



AVRIL
N° 3 – 1999

INFORMATIONS VERNIER

BILAN DE LA LÉGISLATURE 1995-1999

La législature 1995-1999 s'achève déjà. L'heure est arrivée de tenter d'esquisser un premier bilan de l'action conduite dans la commune par les autorités verniolanes.

Ce bilan n'a pas l'ambition d'être exhaustif. Il synthétise la réalisation des principaux objectifs

qui avaient été fixés: révision du plan directeur communal, amélioration du traitement des déchets, lutte contre le gaspillage de l'énergie, maintien de l'action sociale, amélioration des horaires des transports publics et de la sécurité aux abords des écoles, etc.



Le Conseil administratif de la législature qui s'achève: Marc-Henri Brélaz, Gabrielle Falquet et Christophe Iseli (Photo G. Rüeggsegger)

Nos questions aux candidats à l'exécutif communal p.4

SOMMAIRE

Le thème

3 Bilan de législature 95-99

La législature 1995-1999 s'achève déjà. L'heure est arrivée de tenter d'esquisser un premier bilan de l'action conduite dans la commune par les autorités verniolanes.

Nouvelles communales

- 4** Présentation des candidats au Conseil administratif
- 6** Séances du Conseil Municipal
- 8** Evolution des déchets ménagers entre 1997 et 1998
- 12** Echos des clubs d'ânés
- 13** Les énergies renouvelables

- 17** Vernier fleuri
- 21** Permanence de contact aux Avanchets
- 26** Vos petites annonces
- 27** Connaissez-vous l'épicerie d'Aire

Infos-quartier

- 24** AIVV : C'est le 30 avril 1837...
- 25** AHABAL : Assemblée générale

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier
Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)
de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :
Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Pacte pour l'emploi

Association VIE
(Vernier Intégration Emploi)
Mairie de Vernier - Rue du Village 9
Tél. 306 06 48

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96, le matin
Route du Bois-des-Frères 30
Bassin couvert du Lignon, horaire jusqu'au 15 mai : lun-ma-jeu-ven 9h30-13h30 et 16h30-20h30, me 9h30-20h30, sa-di + jours fériés 9h30-17h.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117
Poste de Blandonnet, tél. 427 93 21

Police municipale
Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Poste de Vernier
Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets
Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon
Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence
Cardiomobile, tél. 144

Médecins
Urgence AMG, tél. 322 20 20
SOS Médecins, tél. 348 49 50

Hôpitaux
Hôpital cantonal, tél. 372 33 11
Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

Centre antipoisons
Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Bourse aux vêtements
Chaque mardi de 14h à 17h,
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,
sous-sol de l'école des Ranches II, sauf
vacances et jours fériés et jeudis des
mois de décembre et janvier.

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 979 06 06
Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine
8h30-12h, 14h-17h30 (fermé mardi matin)
Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h

Antenne du Lignon
Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11
8h30-12h, 14h-17h30 (fermé mardi matin)
Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h

Antenne des Avanchets
Rue du Grand-Bay 18, tél. 795 75 90
8h30-12h, 14h-17h (fermé mardi matin)

Service social communal
Rue du Village 1, tél. 306 06 20
9h-12h, 13h30-16h
Permanence juridique sur rendez-vous,
un lundi sur deux, de 16h à 18h

Permanence chômage de 9h à 12h
Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aire-
Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.
Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.
Mercredi : local de quartier, 8, av. des
Libellules.
Vendredi : centre de quartier des
Avanchets, centre commercial.

Repas à domicile, tél. 827 85 00

SOS enfants, tél. 312 11 12

Edité par l'Administration municipale

Thème
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales
PAO - production et publicité
Malory MEX

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :
Bilan de l'Association VIE

Parution 14 mai 99
Délai rédactionnel 23 avril 99

Journal tiré à 14'500 exemplaires

Bilan de la législature 1995-1999

La révision du plan directeur communal

Cet objet était prioritaire, du fait qu'il s'agissait d'une réflexion sur l'avenir de la commune.

Le premier plan de ce type avait été élaboré avec des données datant de 1976, avant d'être approuvé en 1979. Cette révision, rendue indispensable du fait de l'évolution législative et sociétale notamment, aura pris plus de temps que prévu initialement.

L'autorité communale a désormais l'habitude de ne plus rendre de préavis sans se référer à ce plan. Relevons à ce propos, qu'elle s'est adjoint les services d'un véritable professionnel en la personne d'Andrea Fossati, lequel exerce la fonction de Secrétaire général adjoint technique. Outre l'adoption de ce plan directeur communal révisé, trois études de détail viennent de se boucler.

Il s'agit du schéma directeur du village de Vernier (adopté par le Conseil municipal dans sa séance ordinaire du 2 février 1999).

Une seconde étude a été menée à propos de la mise en valeur et de la protection du Bois de la Grille, du bois des Frères et de la parcelle «Au Moulin».

Enfin, la troisième concerne une amélioration du réseau piétonnier des Avanchets. Ces études, élaborées au fur et à mesure des besoins et en fonction des priorités, abordent de manière plus précise et détaillée un thème ou un secteur.

A ce titre, elles contribuent à la concrétisation des options contenues dans le plan directeur.

L'amélioration du traitement des déchets

Depuis des années, Vernier se situe en queue en matière de pourcentage de récupération des déchets.

La priorité a été mise sur la valorisation des déchets organiques.

Un concept a été mis au point, adopté en mai 1996, puis partiellement appliqué. Il s'agissait d'une part de favoriser l'information de la population, d'autre part, d'organiser des cours

afin de favoriser le compostage individuel. Les enfants ont également été sensibilisés par le biais de cours spéciaux délivrés dans les écoles par des spécialistes.

Un dernier projet, relatif à l'amélioration de l'efficacité des déchetteries, vient de s'achever. Deux chômeurs en fin de droit font désormais le tri systématique des déchets de jardins depuis le 1er septembre 1998.

Un premier bilan a permis de constater qu'en 1998, la commune a été en mesure de livrer 355 tonnes de plus à la station cantonale de compostage du Nant-de-Châtillon.

Une demande de crédit de 700 000 francs pour la première étape de la mise en place et l'amélioration des sites de récupération des déchets prise en considération le 20 mai 1997 par les élus a finalement été retirée le 10 mars 1998 par le Conseil administratif du fait de la situation des finances communales.

Néanmoins une alternative nettement moins onéreuse a été trouvée depuis, avec la collaboration des régies et des concierges.

Ainsi, au Lignon, des containers vont équiper un certain nombre d'allées. Ils serviront à récupérer le papier et le verre. Autant de mesures qui permettront de réaliser des économies en évitant d'aller brûler ce type de déchets au prix fort.

Lutter contre le gaspillage de l'énergie

La commune s'est attelée à cette tâche en 1993 déjà en créant un service à cette fin. Un crédit de 150 000 francs a été voté par le Conseil municipal le 12 décembre 1995.

Vernier a joué le rôle de commune pilote dans le cadre de l'Opération Genevoise pour une Utilisation Rationnelle de l'Electricité (OGURE). C'est ainsi que diverses mesures ont été prises afin d'agir à la fois sur la consommation d'électricité, mais aussi sur la consommation d'eau.

Un exemple, à la piscine du Lignon, une économie de 66% a pu être réalisée sur la consommation électrique en modifiant le fonctionnement des

pompes.

Il faut savoir qu'en 1997, par exemple, la commune a dépensé pour sa consommation de fluides (eau, électricité, chauffage et carburants) près de 2 millions de francs.

A ce propos, il faut signaler que la construction d'un bassin couvert au Lignon n'a eu que peu d'incidence sur la consommation globale de Vernier. Il est vrai que celle-ci a été équipée de capteurs solaires photovoltaïques.

Continuer à assurer une action sociale efficace

Malgré la situation budgétaire difficile dans laquelle la commune s'est trouvée, l'action sociale a été maintenue. L'un des points forts aura été l'accent mis sur la participation des Verniolans eux-mêmes aux décisions afin de définir au mieux les objectifs.

Un exemple : les centres de loisirs. Comme leurs subventions cantonales ont été bloquées, il a fallu redéfinir les priorités de chaque centre. Des réunions avec leurs responsables a permis d'éviter les doublons, mais aussi de les faire se connaître entre eux.

Les comités de gestion formés d'habitants du quartier concerné ont pu cerner au mieux les réels besoins. Désormais, la commune et les comités en question sont plus forts pour négocier avec le canton.

Autre exemple: la création d'un premier conseil de quartier à Aire-Le Lignon le 22 mars dernier. Il est le fruit d'une longue réflexion menée avec tous les acteurs à propos du problème de la violence. Ce conseil permettra à l'ensemble de la population de s'exprimer. Il transmettra ses décisions à l'autorité qui devra en tenir compte. Un processus relativement similaire se développe aux Avanchets, à partir du problème de la drogue.

Favoriser les transports publics

Les horaires des lignes 51 et 52 ont été adaptés à la demande des usagers. En outre, la ligne 52 sera prolongée en direction de Satigny dès le mois de mai. Durant cette législature, les verniolans ont pu prendre posses-

Présentation des candidats à l'élection au Conseil administratif

sion de cinq nouveaux bus grâce au vote d'un crédit de 1,75 million de francs en octobre 1996.

Enfin, les courses scolaires ont été doublées depuis une année.

Permettre à la jeunesse de s'épanouir par le sport

Outre l'incontournable mise en service du bassin couvert du Lignon, il faut rappeler la mise sur pied de trois parcours mesurés pour la course à pied, l'installation d'un éclairage pour le stade de football des Avanchets, mais surtout l'établissement d'un nouveau règlement permettant de ne subventionner dorénavant que les clubs formant des jeunes.

Accroître la sécurité

Un responsable de la police, des pompiers, de la protection civile, des sa-maritains et des sapeurs-pompiers volontaires a été nommé.

Ce poste n'existait pas auparavant. La sécurité routière à proximité des écoles était une priorité, voici les mesures entreprises : engagement de patrouilleuses scolaires qui vont débiter en avril pour les secteurs de Vernier-village, Châtelaine et de l'école de Balexert; mise en place de kit-écoles aux alentours des lieux concernés; et enfin, introduction des zones à 30 km/h.

D'autre part, il faut signaler l'achat d'un nouveau véhicule pionner pour la Compagnie des Sapeurs pompiers, qui a été mis en service le 19 mars 1997.

S.G.

FONDATION DES MAISONS
COMMUNALES

à louer

places de parking
interieures

chemin de Poussy 30 à 44.

Fr. 80.- par mois.

Tél. 344 88 20.

Voici les trois questions que nous avons posées aux candidats :

1. Depuis votre engagement dans la vie communale, quelle est l'action dont vous êtes le plus fier ?
2. Si vous êtes (ré)élu, qu'elle serait la principale décision que vous aimeriez pouvoir prendre ?
3. Quelles sont vos trois priorités pour Vernier ?

GABRIELLE FALQUET (S)

Conseillère administrative depuis 1991.



1. La révision du statut du personnel. Mon engagement avec la commission du personnel pendant 18 mois a permis :

- de créer un véritable dialogue avec les collaborateurs,
- d'écouter les gens du terrain,
- d'affirmer leur rôle essentiel dans une collectivité publique,
- de donner la possibilité d'aménager son temps de travail,
- de mettre en place les bases du partage du travail.

2. Terminer la mise en place de la fondation de la petite enfance afin de :

- garantir la qualité des institutions,
- de les adapter aux besoins spécifiques des familles,
- de développer des moyens de garde qui correspondent à la vie active des habitants de notre commune,
- de créer des réseaux de solidarité.

3. a. Initier une politique en matière d'achat de terrains pour mieux maîtriser le sol et entreprendre des projets utiles à la collectivité.

b. Développer le partenariat entre les acteurs sociaux (animateurs - enseignants - assistants sociaux - éducateurs...) afin de créer une dynamique de quartier qui puisse répondre aux réels besoins des habi-

tants et adaptent les lieux en conséquence.

c. Poursuivre une politique d'économie des énergies afin de laisser à nos enfants un monde où il fait bon vivre.

CHRISTOPHE ISELI (PDC),

Conseiller administratif depuis 1991.



1. D'avoir convaincu le Conseil municipal de réaliser le bassin couvert de la piscine du Lignon.

2. Il ne s'agit pas d'une décision, mais de faire accepter par le Conseil municipal et nos partenaires les régies et les propriétaires, un programme global d'amélioration de la récupération et du tri de nos déchets. Un aspect important de ce programme est la création d'emplois.

3. - Réaliser les mesures préconisées dans le plan directeur communal adopté récemment, afin d'obtenir l'aménagement le plus harmonieux possible de notre commune qui a passablement souffert d'une urbanisation pas toujours maîtrisée. Notamment dans le secteur de Châtelaine-Balexert-Avanchets, y compris en matière de bruit.

- Définir clairement les tâches que la commune doit et veut assumer face à l'action sociale cantonale.

- Renforcer les efforts au niveau de l'entretien des infrastructures vieillissantes.

FRANCOIS AMBROSIO (R),
Conseiller municipal depuis 1989.



1. Etre intervenu au Conseil municipal afin de permettre au personnel de la commune de dialoguer avec la commission des finances, pour éviter un conflit dans le cadre de l'élaboration du nouveau statut.

2. Entreprendre rapidement des démarches visant à retrouver la confiance de la population vis-à-vis des autorités communales de Vernier.

3. - Parvenir à équilibrer durablement le budget.

- Obtenir l'implantation de nouvelles entreprises.

- Développer modérément le nombre d'habitations en tenant compte de la qualité de vie.

NELLY BUNTSCHU (ADG)



1. Habitante de la région de Balexert-Avanchet-Châtelaine, je connais les nuisances que subit la population de ce secteur. J'imagine très bien ce que doivent supporter les habitants d'autres quartiers de la commune. Aussi, depuis 25 ans, je lutte contre l'implantation de nouveaux centres administratifs et commerciaux à Balexert et à Châtelaine.

Avec le groupement des habitants du chemin de l'Etang 64 à 70 et l'Association des habitants d'Avanchet, nous avons résisté aux promoteurs en refusant les projets mégalomanes proposés.

A ce jour, nous avons gagné et l'entreprise " Pfister " va rentrer dans ses meubles dans une zone mieux adaptée à ce type de construction et pour un coût inférieur, elle pourrait nous remercier ! Je sais pourtant que les promoteurs ne céderont pas, mais je serai présente pour donner mon avis et défendre la population concernée.

2. Durant deux ans, j'ai activement participé à une commission extraparlamentaire chargée d'un projet de création d'une crèche familiale à Châtelaine, c'est dire si tout projet de création de crèche dans notre commune m'intéresse.

Si je suis élue, j'influencerai le Conseil municipal et le Conseil administratif à prendre des décisions RAPIDES. Il semble que le projet de Châtelaine soit en bonne voie, il faut toutefois le concrétiser. C'est pour moi une vraie priorité et pour Vernier aussi !

3. a) Vernier ne doit pas devenir un dortoir de banlieue, aussi une bonne qualité de vie doit être offerte à ses habitants. Un grand nombre de terrains laissés en friche ou à l'abandon pourraient être revalorisés par leurs propriétaires et la commune. Nous pourrions créer de véritables poumons de verdure tout en respectant la nature. Il est indispensable de réaliser des " traits d'union de verdure " entre les quatre grands secteurs de notre commune. Ceci est possible, il faut avoir la volonté politique de l'entreprendre.

b) Même si quelques efforts ont été entrepris récemment (plan directeur), notre commune est encore confrontée à trop de problèmes de nuisances (routes à grand trafic, aéroport, dépôts pétroliers à proximité d'habitations, bétonnage abusif). Nous devons palier ces nuisances par une meilleure desserte interquartiers des transports publics. Nous éviterons ainsi l'emploi intempestif des véhicules à moteur qui polluent et augmentent le bruit de façon alarmante. La poursuite de l'aménagement de réseaux de pistes cyclables offrant une meilleure sécurité est nécessaire. TOUS les grands ensembles d'habitations devraient bénéficier de récupérateurs de déchets.

c) Si je ne perds pas de vue le soutien que doit apporter la collectivité publique aux personnes âgées, il ne faut pas oublier les jeunes

dont la situation devient de plus en plus précaire. La création d'emploi et de places d'apprentissage est là également prioritaire. Notre commune doit être le moteur d'une politique économique oeuvrant en faveur de l'emploi pour les jeunes souvent oubliés par le " système " de marché.

RÉMI JÉQUIER (L)



1. L'adhésion à l'Association libérale de Vernier en 1965.

2. Ce serait d'abord de prendre contact avec les personnes qui, à la Mairie de Vernier, sont dans les domaines qui me seraient attribués.

3. a. L'action sociale est un domaine que je connais, ayant été collaborateur du Centre social protestant à Genève pendant quelques années après mes études. Il s'agit de venir en aide aux personnes les plus démunies et aux familles qui en ont le plus besoin en complément aux prestations fédérales et cantonales.

b. L'environnement implique de maintenir et d'augmenter les poumons de verdure tels que les parcs publics, les jardins familiaux, les zones de villas. De plus, il convient de continuer la lutte contre les nuisances de toutes sortes afin d'améliorer le cadre de vie.

c. Les finances publiques sont un domaine que je pratique depuis une trentaine d'années. Avec ma formation de juriste (docteur en droit) et d'économiste (licence en sciences économiques et commerciales), j'ai créé le poste de responsable technique de l'élaboration du budget de l'Etat de Genève.

Pour Vernier, la réduction de la dette doit être poursuivie, ce qui diminue d'autant les charges d'intérêt.

En outre, en favorisant la création d'emplois, il en résulte des recettes nouvelles sans augmenter le taux des impôts.

Conseil municipal

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1998

Sous la présidence de Christophe Dulex, et en présence du Conseil administratif in corpore et de 29 élus sur 35, le Conseil municipal a tout d'abord pris connaissance des communications de Mme le maire Gabrielle Falquet. Le Tribunal fédéral a rejeté le recours déposé par les voisins de la maison de Champ-Claude contre l'arrêt du Tribunal administratif autorisant la commune à exploiter cette villa comme maison de quartier. Il est indiqué que plus de 20% du budget communal est couvert par les recettes de la péréquation entre les 45 communes du canton.

Parcelles Boccard

Lecture est faite des rapports de la commission de l'aménagement du territoire concernant la modification du régime des zones et le projet de plan localisé de quartier au chemin des Coudriers. Il prévoit la réalisation d'un hôtel en bordure de l'avenue Louis-Casaï, ainsi que quatre immeubles de quatre étages + superstructure (en retrait de 35%). 22 villas sont également prévues.

Cela représente en tout 110 logements, soit approximativement 253 habitants. Ce projet a une densité de 0.8, alors que l'application du plan directeur cantonal permettrait une densité de 1.2 à 1.4.

Le préavis positif recommandé par le Conseil administratif relatif à la modification de zones est accepté par 22 voix pour et 6 contre (R). Quant à celui concernant le plan localisé, il est également accepté par 16 voix contre 10 et 2 abstentions.

Une dérogation au rapport des surfaces sur la parcelle 575 (chemin des Grebattes) est acceptée à l'unanimité, sans provoquer de débat. Il s'agit de la construction de trois villas contiguës.

Projet de budget

Après avoir été présenté et analysé lors d'une "Toutes commissions réunies" le 17 octobre dernier, ce projet de budget est accepté par 14 voix (L, PDC, S.), 6 contre (R) et 8 absten-

tions (ADG, E). Il laisse apparaître un excédent de charges de 488'000 francs (voir à ce propos sa présentation dans le numéro de janvier-février d'Informations Vernier).

Les élus ont ensuite voté par 27 voix pour et 1 abstention (L) la fixation de leurs jetons de présence pour le premier semestre 1999 (soit une indemnité de 80 francs par séance et de 65 francs pour les séances de commission).

Une résolution de Michel Monod relative à l'aide en Amérique Centrale et visant à allouer 10'000 francs à l'association Nicaragua-El Salvador provoque un vaste débat.

Finalement, après avoir été amendée, afin de supprimer la référence à une association précise, cette résolution est acceptée à l'unanimité. S'ajouteront aux 10'000 francs la part des jetons de présence de cette séance (soit environ 2400 francs).

Après diverses interpellations et questions orales, une pétition concernant le sapin de Noël situé vers l'arrêt du bus 7, aux tours du Lignon, est envoyée à la commission des pétitions. Une deuxième pétition relative aux aménagements dans le préau de l'école enfantine de Poussy est également envoyée dans cette même commission.

Enfin, une demande de crédit pour l'assainissement, l'éclairage public et la réfection du chemin de Bonvent est renvoyée à la commission de l'environnement et de l'assainissement.

SÉANCE 15 DÉCEMBRE 1998

Le Conseil municipal, présidé par Christophe Dulex, a tout d'abord lu la lettre de démission pour des raisons personnelles de Marcelle Mulhauser (PDC), entrée dans ce conseil en 1993. Jean-Pierre Zanatta a ensuite prêté serment.

Puis les élus ont pris connaissance des communications du Conseil administratif. En l'occurrence, Mme le maire Gabrielle Falquet a annoncé le prochain versement à l'association Nicaragua-El Salvador de la somme votée lors de la précédente séance, du fait que les renseignements pris

sur cette association se sont révélés positifs.

Sapin de Noël

Les conclusions de la commission des pétitions ont été adoptées à l'unanimité: Le Conseil municipal prend acte qu'il n'est pas possible de faire quoi que ce soit, pour cette année, ceci à cause du délai trop court pour la mise en place d'une nouvelle décoration. Par contre, il transmet le dossier au Conseil administratif avec la recommandation d'étudier, pour 1999, une nouvelle répartition des décorations au sein des quartiers, en tenant compte de leur spécificité et de leur grandeur.

De plus, cette nouvelle répartition ne devra pas coûter à la commune plus cher qu'actuellement (soit environ 35'000 francs, sans compter les frais internes).

Le classement de la pétition relative au préau de l'école enfantine de Poussy est accepté à l'unanimité. Une solution a entre temps été trouvée entre les autorités et les représentants des pétitionnaires pour l'achat d'une balançoire d'occasion pour la somme de 1000 francs.

Puis diverses interpellations se succèdent, de même qu'un certain nombre de questions orales.

Trois crédits complémentaires sont envoyés en commission des bâtiments et de l'énergie. Ils concernent les extensions des écoles de Vernier-place et des Libellues, la réfection des façades du Vieux-Lignon, et enfin l'aménagement des locaux du centre socioculturel du Lignon.

Une demande de crédit pour divers travaux lourds dans les bâtiments, ainsi qu'une participation de la commune au financement de l'assainissement de la ZIMOGA sont aussi envoyées en commission.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1999

La séance est ouverte par Christophe Dulex, président du Conseil municipal, en présence de 33 élus et du Conseil administratif.

Mme le maire informe les élus que le Conseil administratif a nommé

Conseil municipal

Patrick Lussi, actuel brigadier de la Police municipale, au titre de chef de la sécurité communale à partir du 1er janvier 1999.

Le Conseil administratif a donné un préavis favorable à l'organisation d'une journée sans voiture le 22 septembre prochain, sur l'initiative du Département cantonal de l'aménagement.

Le Conseil administratif a avalisé, sans y participer, un protocole d'accord entre les habitants du chemin de l'Etang, la société immobilière Grand Trèfle U, promoteur, et le Département de l'aménagement permettant de lever les dernières oppositions à la réalisation de ce projet.

Lors de l'Assemblée générale de la Coficoge (Coopérative financière des communes genevoises), les administrateurs nous ont fait part de leur intention de dénoncer par anticipation au 3 décembre 2000 l'emprunt série 11 auquel ont participé tant la commune que la Fondation des maisons communales pour un montant total de 50 millions. A cette échéance, il sera possible de bénéficier, deux ans plus tôt que prévu, de taux d'intérêts plus favorables que ceux payés actuellement.

Le Tribunal fédéral a rejeté le recours de Vernier contre la décision de la Cour de Justice condamnant la commune à payer aux architectes du projet Henri-Golay un solde d'honoraires de 60'000 francs. Malgré cet échec, la procédure a permis à Vernier d'économiser environ 80'000 francs, la demande initiale se montant à 140'000 francs. Les 60'000 francs seront payés pour moitié par la commune et pour moitié par la FMCV.

Divers crédits votés

Le crédit de 265'000 francs pour l'assainissement, l'éclairage public et la réfection du chemin de Bonvent est accepté à l'unanimité. Celui de 682'000 francs pour couvrir la participation de la commune au financement de l'assainissement de la Zimoga est voté par 30 oui et 2 abstentions.

Suivent divers crédits complémentaires ou non: 93'771 francs pour les

extensions des écoles de Vernier-Place (+1,87%) et des Libellules (+3,56%), accepté par 24 oui, 6 non et 2 abstentions; 29'652 francs pour les frais engagés pour la réfection des façades de la maison du Vieux-Lignon, accepté par 21 voix et 11 non; 175'000 francs pour achever l'étude de l'aménagement des locaux du centre socio-culturel du Lignon, accepté par 15 voix, 11 contre et 6 abstentions; 500'000 francs pour assainir cinq chaufferies d'ici 2003, accepté par 25 voix et 7 abstentions. C'est ainsi une somme de près d'1,75 million de francs qui a été votée ce soir.

Fonds d'innovations

Un projet socialiste visant à créer un fonds d'innovations sociales, culturelles et économiques a été pris en considération par 22 voix, 9 oppositions et 1 abstention après une longue discussion. Elle a été envoyée à la commission des finances. Une résolution relative à une étude sectorielle de Vernier-village est acceptée par 29 oui et 3 non. Une résolution socialiste visant à permettre au Conseil administratif de développer une politique d'achat de terrains dynamique est refusée par 16 non, 14 oui et 2 abstentions.

Enfin, un projet de dérogation au rapport des surfaces pour la parcelle 1906 (chemin des Vidollets), de même qu'une demande de crédit pour la réinformatisation des bibliothèques, et qu'une demande de crédit complémentaire pour l'information des propriétaires d'immeubles des zones NNI sont envoyés pour étude en commission.

S.G.

Prochaines séances du Conseil municipal

Mardi	20 avril à 20h30.
Mardi	18 mai à 20h30.
Mercredi	2 juin à 20h30. Séance d'installation du nouveau Conseil municipal.
Mardi	29 juin à 20h30.

Réseau solidarité Lignon - Libellules

Vous avez envie d'offrir ou de demander un service ?

Sachez qu'il existe actuellement un réseau de solidarité, pour faire survivre un esprit de quartier, se rencontrer, parler, s'entraider, échanger des services.

Ces dépannages ponctuels sont gratuits et ouverts à toute la population.

Par exemple :

- votre enfant est malade et vous devez aller travailler,
- vous ne pouvez pas occasionnellement amener votre enfant à l'école,
- vous souhaitez connaître d'autres parents,
- vous aimeriez obtenir une aide pour les devoirs de vos enfants,
- vous devez faire face à un imprévu,
- vous souffrez de solitude, vous rentrez de l'hôpital,
- vous avez besoin d'un appui pour faire vos courses,
- vous avez besoin d'une traduction en albanais, allemand, espagnol, turc, italien, arabe, portugais, perse;

ou bien

- vous pouvez tout simplement offrir un peu de votre temps.

Alors, ce réseau d'entraide et de partage peut vous intéresser.

En aucun cas ce réseau ne se substitue aux services officiels.

Vous pouvez contacter :

Quartier Aïre-Le Lignon
Mme Nadja TABANI, tél. 797 00 27.

Quartier Libellules-Châtelaine
Mme Nassira FELLAH, tél. 796 50 82.

LA MACAV

Ouverte tous les jours, sauf le dimanche et le lundi matin de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30. Fermeture durant les vacances scolaires.

du 19 avril au 15 mai 99

DENISE COMTE-FALCHI
gouache et peinture à la cire
MONIQUE SCHOTT-FALCHI
terre cuite, céramique

Evolution de nos déchets ménagers entre 1997 et 1998

Les ordures ménagères incinérées sont en diminution alors que la quantité des déchets valorisés augmente. Nos efforts ont porté leurs fruits, nous avons recyclé 316 tonnes de déchets ménagers, en plus en 1998 par rapport à 1997.

Les déchets de jardin représentent une grande partie de cette augmentation. Le projet de trier les bennes de jardin mis en oeuvre au mois de septembre 1998 a donné de bons résultats. Cette action sera donc maintenue.

Le papier est également en hausse et cela ne représente que le début de la progression étant donné que d'autres projets, encore à l'étude, débiteront dans le courant de cette année.

La baisse de la quantité du verre est due principalement au remplacement des bouteilles en verre par celles en PET.

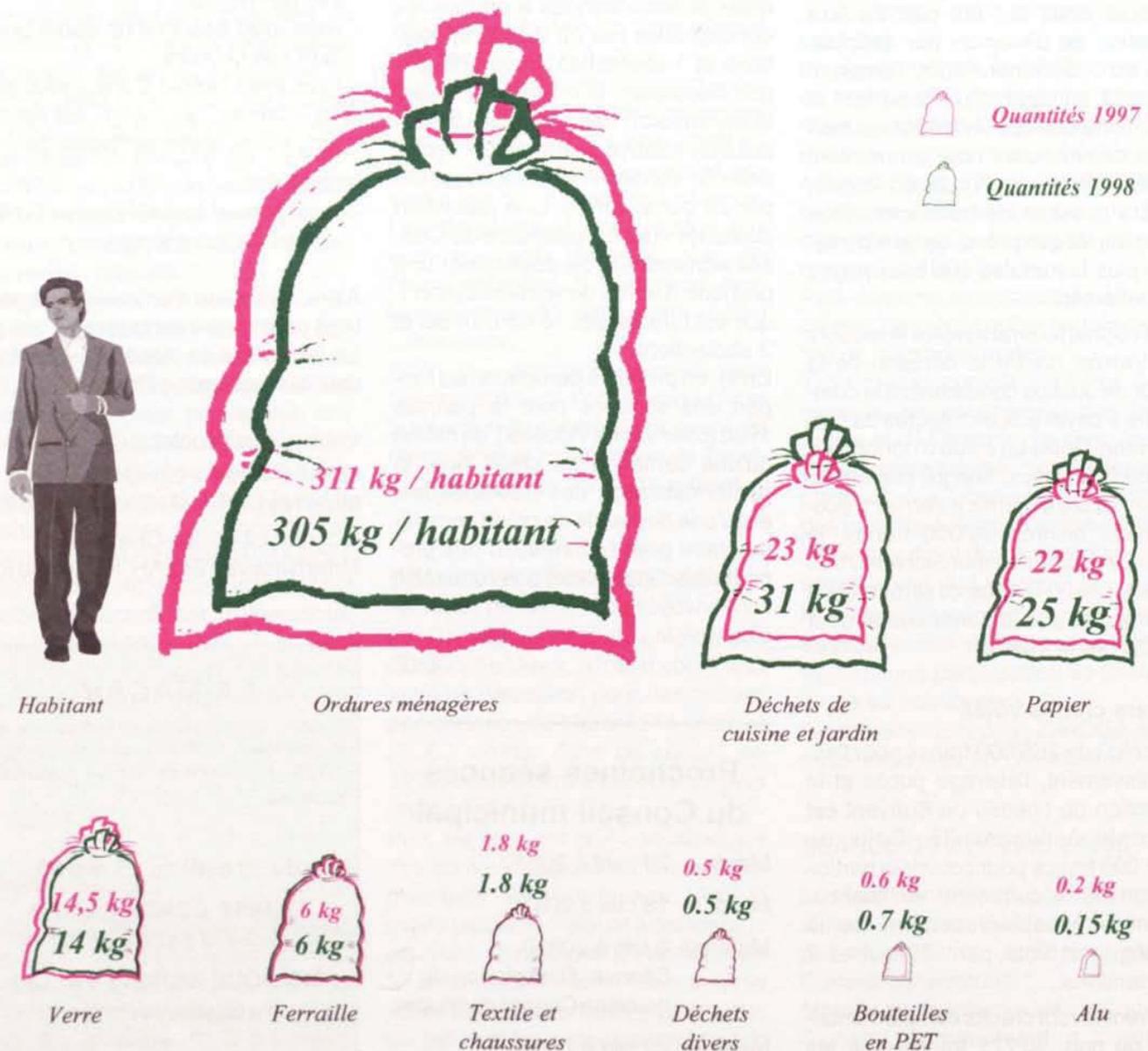
On constate d'ailleurs que la quantité du PET est en augmentation. Cependant, la récupération du verre est

loin d'être effectuée correctement par tous, il est donc nécessaire de promouvoir sa valorisation.

Durant l'année 1998, la commune a mis en place plusieurs actions comme la récupération du papier dans les écoles et administrations et le tri des bennes de déchets de jardin. D'autres actions vont être mises en place dans le courant de cette année comme par exemple : la récupération du bois provenant des déchets encombrants.

De plus, la commune compte entreprendre une importante campagne de sensibilisation. La participation du citoyen au tri des déchets est une étape incontournable dans le recyclage. Cependant, en complément des supports écrits comme les journaux et les publicités la meilleure façon de faire passer le message est le "bouche à oreille".

Il est donc important d'en parler, de communiquer à vos proches ce que vous faites et ce qu'il faut faire. Beaucoup de personnes ne recyclent pas ou peu simplement par manque d'information.



Ramassages ménagers

Déchets encombrants mardi 4 mai

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas, pneus, skis....

Déchets métalliques jeudi 6 mai

Sont considérés comme déchets métalliques : feraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques, jantes...

Attention :

Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les **appareils électriques et électroniques** tels que cuisinières, télévisions, fours, ordinateurs, machines à laver, etc. doivent être impérativement **rapportés dans les points de vente**.

Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette "recyclable" qui peut être obtenue à la Mairie, au Centre de voirie ou dans les postes de la police municipale au prix de Fr. 75.-.

Renseignements : Centre de voirie, tél. 306 07 67.

Nous félicitons les gagnantes du concours «Où mettre quoi ?» du mois de janvier-février :

Mme Lilo Guizani,
Mme Nadja Mendez,
Mme Rénata Boussemacer,
Mme Josiane Bally,

qui ont chacune gagné deux entrées à la piscine du Lignon.

Association des intérêts de Vernier-Village

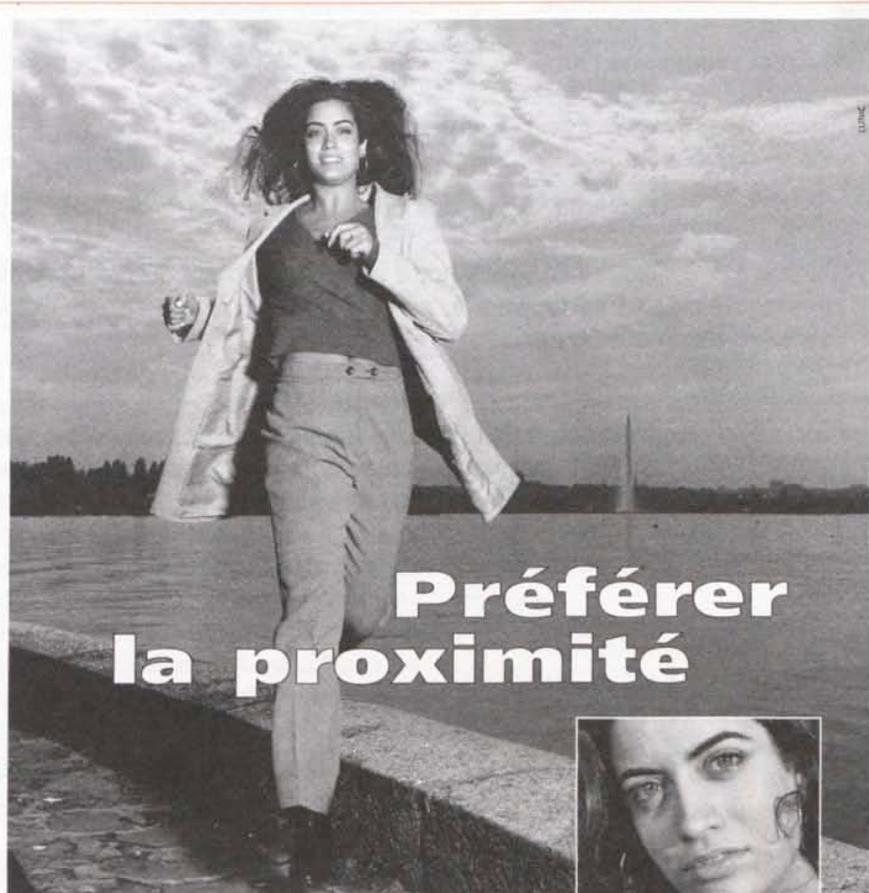
Te reconnais-tu ?



Si oui, dis à tes parents de nous téléphoner au 341 39 17 jusqu'au 30 avril 1999.

Tu gagneras un bon de Fr. 30.- à valoir dans une bonne librairie genevoise.

Le comité de l'AIVV.



Banque Cantonale
de Genève

UNE QUESTION DE CARACTÈRE

Agence de Vernier: route de Vernier 219, 1214 Vernier, Tél. 809 77 00

La Fédération genevoise de coopération

présente l'exposition itinérante

" par-ci, par-là "

Genève et le Pérou, deux mondes en écho

à la Maison Chauvet-Lullin

**du lundi 26 avril
au vendredi 7 mai,**

tous les jours
de 14h à 19h.

Vernissage
26 avril à 18h.



" par-ci, par-là "
Genève et le Pérou, deux mondes en écho



A travers la vidéo, la musique et l'image cette manifestation s'adresse à un public jeune, principalement concerné par les sujets traités, cependant les moins jeunes se sentiront tout aussi intéressés.

Les thèmes choisis soulèvent des questions qui transcendent les divisions Nord-Sud, riche-pauvre.

" Par-ci, par-là " un espace qui amène à une prise de conscience de certaines réalités qui, parfois, ne sont pas si différentes.



COMMUNE DE VERNIER

le Service des sports
cherche

hôtesse-caissière pour la Piscine du Lignon

bonne présentation, capable de tenir une caisse informatisée et habituée aux contacts avec le public.

Horaire : env. 20,25 heures / semaine,
comprend 1 week-end sur 2
Période : du 15 mai au 5 septembre 1999

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae à :
Commune de Vernier, Service des sports,
30, route du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon.
Tél. 796 62 96.

Piscine extérieure du Lignon - saison 1999

Ouverture jeudi 13 mai 1999 (Ascension)

Fermeture dimanche 5 septembre 1999

Horaire Ouverture 9h30

Fermeture (entrées) 19h30

Limite de sortie 20h

Ouverture à 11h tous les lundis (lundi de Pentecôte 9h30).

Nous informons notre aimable clientèle que **la piscine couverte, en été, ne sera ouverte qu'en cas de mauvais temps.**

PARKING PAYANT

La clientèle de la piscine bénéficiera d'un tarif préférentiel de Fr. 1.- par jour. Le paiement s'effectuera à l'intérieur de l'enceinte de la piscine, après le passage des tourniquets d'entrées.

N'oubliez pas de retenir votre numéro de case.

- ▶ **MAÇONNERIES PAYSAGÈRES**
- ▶ **PAVAGES, DALLAGES NATURELS**
- ▶ **CLÔTURES, PIÈCES D'EAU**
- ▶ **ARROSAGE AUTOMATIQUE**
- ▶ **TAILLES DES ARBRES FRUITIERS**
- ▶ **ENTRETIENS DE JARDINS**

tél. 341 38 41 - fax 022 341 45 10
10, chemin de Sales - 1214 Vernier

**BUTTY
JARDINS**
maîtrises fédérales

Echos des clubs d'aînés

Deux membres du club d'Avanchet

Madame Gilberte PERNOD est une membre toute récente du club des aînés d'Avanchet. Elle est née à Genève et a fait toutes ses écoles au Grand-Saconnex. Elle a travaillé pendant trente ans comme employée de bureau dans une régie.

Madame PERNOD est triste d'avoir perdu son époux il y a quelques mois, mais elle apprécie quand même beaucoup d'être à la retraite : elle est heureuse d'avoir du temps à consacrer à ses arrière-petits-enfants, ainsi que pour elle-même, pour lire par exemple.

Au moment de la fête de l'Escalade du club d'Avanchet, à la fin de l'année passée, elle s'est proposée pour donner un " coup de main " : « Je n'étais pas très chaude à l'idée de m'inscrire dans un club d'aînés, mais quand j'ai vu toutes ces tables joliment décorées, l'ambiance chaleureuse qui régnait là, ça a fait " tilt ". Je me suis sentie entourée, et j'ai été agréablement surprise de voir toute l'énergie positive de certaines personnes bien plus âgées que moi ! Ce sont ces gens sympathiques et les activités très diversifiées du club qui m'ont décidé à m'inscrire. ».

Si Madame PERNOD n'a pas encore eu le temps de tout découvrir, elle a déjà profité de la chorale, des conférences et des repas.

Ce qu'elle souhaiterait de plus ? Peut-être quelques sorties, mais elle sait que cela est compliqué à organiser pour une association de petite dimension : quand on est peu nombreux, les prix s'envolent et il est difficile de remplir suffisamment de places dans un car !

"Pour conclure, j'aimerais relever tout ce que la présidente, son mari et le



M. Bianchin et Mme Pernod

Photo CAD - P. Noverraz

comité font pour faire vivre le club : merci à eux ! "

Quant à Monsieur Vincent BIANCHIN, cela fait de nombreuses années qu'il est membre du club. Il est venu d'Italie quand il n'avait que trois mois et a habité aux Brenets avant de s'installer à Genève en 1942 pour y faire toutes sortes de métiers : bâtiment, campagne, robinetterie.

Monsieur BIANCHIN est heureux à la retraite, " tant qu'on a la santé ! ". Il apprécie d'être libre de son temps, de pouvoir venir au club, d'avoir une vie de couple active, et aussi... de pouvoir faire une petite sieste quand il en a envie : " Je suis un très bon dormeur, et ma femme doit souvent me réveiller quand le film est terminé à la télévision ".

Monsieur BIANCHIN aime beaucoup jouer, aux cartes en particulier, mais il apprécie aussi de pouvoir se rendre utile. C'est ainsi qu'il trouve sa place dans le club d'aînés : il savait que Mme BONNY en avait ouvert un, et il

s'y est inscrit dès qu'il a arrêté de travailler, " pour être en compagnie et pouvoir jouer aux cartes ". Il précise que le club propose d'autres jeux : Scrabble, loto, jeux de mémoire ou de questions...

Si Monsieur BIANCHIN est toujours prêt à donner un coup de main, y compris en cuisine (" Je ferais volontiers la vaisselle, mais d'autres bonnes volontés s'en occupent déjà ! "), il apprécierait qu'il y ait plus de personnes qui s'inscrivent au club, et quelques hommes en particulier...

Pour terminer, Monsieur BIANCHIN tient à témoigner d'une expérience récente : " Je voudrais dire aux personnes qui ont des problèmes de cataracte qu'il faut absolument qu'elles consultent un spécialiste : je sais que cela ne marche pas toujours, mais en ce qui me concerne en tout cas, les soins que je viens de recevoir grâce au laser ont nettement amélioré ma vue !

A bientôt donc, lors d'une prochaine après-midi au club des aînés d'Avanchet.

Club des aînés d'Avanchet

Mme Hedwige Bonny
6, rue de la Croix-du-Levant
1220 Les Avanchets
Tél. 796 99 59 (privé)

Ouverture le mardi de 13h30 à 17h30.

Club des aînés de Châtelaîne-Balexert

Mme Aimée Brandt
39, av. de Crozet
1219 Châtelaîne
Tél. 796 60 83

Ouverture les mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h.

Club des aînés des Libellules

Mme Alice Fasel
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 797 13 97

Ouverture les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h.

Club des aînés du Lignon

Mme Lucette L'Haire
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 796 16 70

Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h (animation principale le mercredi).

Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 341 03 48

Réunions les mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.



Les Énergies de Genève

Parce que l'électricité est une énergie très familière, on oublie parfois qu'elle réclame quelques précautions.

Grâce à des manipulations, des expériences, des jeux, un concours, vous apprendrez les gestes simples qui font qu'**électricité** rime toujours avec **sécurité**.

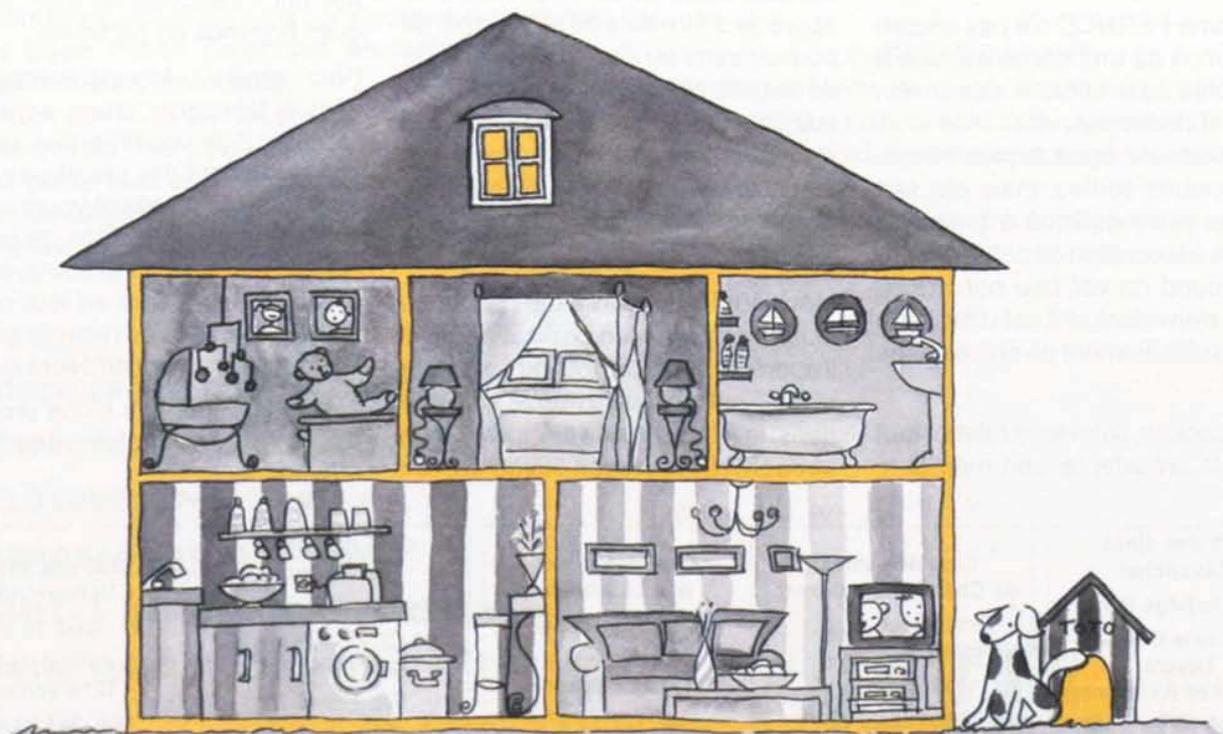
Venez découvrir l'exposition:

”Branchez vous sur la sécurité”

au Centre Commercial du Lignon

du 19 avril au 1^{er} mai 1999.

Jouez avec les SIG et gagnez des jeux «Electric game, maîtrisons l'énergie»



Le Centre commercial du Lignon à le plaisir d'accueillir
les SIG, Les Énergies de Genève
et leur exposition

«BRANCHEZ VOUS SUR LA SÉCURITÉ»

du 19 avril au 1er mai 1999

des spécialistes de la sécurité électrique
se tiendront à votre disposition
pour répondre à toutes vos questions.

N'HÉSITÉZ PAS, VENEZ NOMBREUX !!!



SEBASOL l'énergie solaire à portée de tous grâce à l'auto-construction

Particuliers, collectivités, investissez du temps plutôt que de l'argent.

L'auto-construction connaît un vif succès en Suisse alémanique et commence à bien s'implanter en Romandie. L'année dernière 3400 m² de capteurs autoconstruits ont été installés.

L'auto-construction de capteurs solaires offre de nombreux avantages :

- Tout d'abord **financier** : des commandes groupées de matériel de construction et un investissement personnel en heures de travail permettent une économie d'environ 50% par rapport à une installation " clé en main ".
- **La rencontre de personnes ayant la même motivation**, chaque membre de groupe d'auto-constructeurs partage son savoir-faire ce qui donne à la construction des installations un caractère convivial.
- **La parfaite connaissance de son installation** offrant ainsi la possibilité de l'exploiter au mieux, donc d'en garantir la qualité et le rendement optimum.
- **La production de près de la moitié de l'eau chaude sanitaire annuelle** obtenue par préchauffage en hiver et entre saisons. Durant la belle saison possibilité d'arrêter complètement la chaudière.
- **La baisse de consommation de combustibles fossiles**. Une contribution concrète à la diminution de la pollution atmosphérique et à l'épuisement des ressources non renouvelables.

La construction se fait en plusieurs étapes :

- **Le système de captage**. Le capteur est composé d'un caisson en bois de 2.20 x 0.70 m, d'une épaisseur de 7 à 10 cm. Il est, suivant le type de capteur, soit intégré dans la toiture, soit apposé. La partie interne du capteur est constituée d'une feuille de cuivre sur laquelle on vient souder les tuyaux du circuit de captage préalablement cintrés à l'aide de tables spéciales. Elle est peinte en noir et posée dans le caisson sur une couche d'isolation.
- **Le système de circulation**, composé de pièces sanitaires à braser

en cuivre que l'on achète dans le commerce, tout comme le régulateur, le compteur de chaleur et autres matériels techniques. Pour braser, il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste, après deux ou trois essais, la technique est acquise.

- **La pose des capteurs**. On découpe les tuiles à l'emplacement prévu. Les capteurs sont intégrés dans un cadre préalablement fixé sur le contre-lattage de la toiture. Vient ensuite la ferblanterie, les profilés aluminium et les joints caoutchouc qui recevront les verres. La pose des verres est une opération délicate. Elle se fera par petits groupes de deux ou trois personnes. L'étanchéité parfaite entre les verres est assurée par recouvrement de ceux-ci les uns sur les autres, à la façon de pose de tuiles.
- **La régulation du système** se fait à l'aide de sondes placées en toiture et sur le stock, lesquelles sont raccordées à un boîtier de régulation qui suivant la température de l'eau commande la mise en service de l'installation.

- **Interventions externes**. Les auto-constructeurs construisent eux-même leurs installations. Toutefois, il peut s'avérer utile, voire indispensable de faire appel à un artisan professionnel pour certains travaux (ferblanterie, raccordement de l'accumulateur sur le circuit sanitaire et raccordements électriques)

Les capteurs solaires thermiques peuvent couvrir entièrement les besoins en eau chaude en été et partiellement en hiver. Dans les conditions climatiques genevoises, un chauffage d'appoint traditionnel reste nécessaire.

SEBASOL est une association à but non lucratif, composée d'un petit groupe de spécialistes qui vous offrira l'encadrement nécessaire afin que vous puissiez au sein d'un groupe d'auto-constructeurs, réaliser votre propre installation solaire.

Renseignements, prédimensionnement et devis estimatif gratuits sur simple demande au 320 00 02.

Estimation pour une villa familiale standard

8m² de capteurs

y.c. intégration, circulation, raccordements, régulation, comptage Fr. 4000.-

Boiler 500 litres

avec échangeur solaire, y.c. raccordement et isolation Fr. 2500.-

Frais de procédure

pour la demande d'autorisation de construire Fr. 200.-

Frais de licence SEBASOL

y.c. dimensionnement de l'installation Fr. 800.-

Total prestations SEBASOL

Fr. 7500.-

Interventions externes

sanitaire, électricité, ferblanterie, protections Fr. 1500.-

Total net général

Fr. 9000.-

Rabais sur fournitures achats groupés - 10%

Fr. 500.-

Subventionnement de l'installation

1/fédéral : 400.- + 72.-/m² Fr. 950.-

2/cantonal : 30% du coût total Fr. 2700.-

3/allègement fiscal : l'investissement est déductible

du revenu du contribuable

INVESTISSEMENT TOTAL 9000.- moins 4150.-

Fr. 4850.-
=====

Le combustible de l'avenir : les pellets en bois

L'écosystème de la forêt

Toute vie sur terre a besoin du soleil. Ses rayons nous procurent chaleur et lumière, base de notre écosystème - aujourd'hui et demain.

La forêt est l'expression la plus forte de cette vie sur terre. Elle constitue un élément indispensable dans notre écosystème.

Le bois comme matière première

Le bois n'est autre que de l'énergie solaire emmagasinée qui se renouvelle sans cesse, il joue un rôle important dans le cycle de la nature. En utilisant ce combustible que l'on trouve dans nos régions, on économise ainsi les énergies fossiles rares telles que le pétrole, le gaz naturel et le charbon.

Dans le cycle de la nature

En se chauffant au bois, on contribue à maintenir l'équilibre de la nature. Lors de sa combustion, le bois ne restitue que les éléments dont il a eu besoin pensant sa croissance, c'est-à-dire principalement du dioxyde de carbone (CO₂). Le cercle se referme, la nature reste en équilibre et le phé-

nomène " d'effet de serre ", dû entre autres à une augmentation de la concentration en CO₂ ne se produit pas.

Les pellets, un bio-combustible

Les pellets en bois sont fabriqués à partir de résidus de bois naturel et de copeaux non traités. On exploite ainsi des ressources naturelles très peu utilisées jusqu'alors.

Sous haute pression, le bois à l'état naturel est comprimé sous forme de pellets (petites pilules de bois).

La lignine, substance naturelle du bois, sert de liant. Il n'est pas nécessaire de recourir à des substances complémentaires et nocives.

La compression qui a lieu entraîne une nette réduction du volume.

Empaquetés proprement dans des sacs en papier les pellets de bois peuvent facilement être stockés dans un garage, un débarras ou encore dans votre habitation.

Les pellets constituent un combustible naturel et propre contenant un pourcentage d'humidité extrêmement réduit. Ils ont une valeur calorifique élevée et se consomment en laissant très peu de cendres.

La fabrication non polluante des pellets à partir de bois de la région, le transport ainsi que l'emballage nécessitent très peu d'énergie en comparaison des combustibles fossiles - un bilan énergétique très en faveur de ce bio-combustible.

Que l'on considère le point de vue politique, écologique ou encore économique, tout incite à l'utilisation des pellets en bois comme combustible.



ARBO TECH
SOINS AUX ARBRES

-TAILLE DES ARBRES
ET GRANDS SUJETS

-ABATTAGE ET
DÉMONTAGE DÉLICATS

-PROTECTION DES ARBRES :
PRÉVENTION SUR CHANTIERS

-TRAITEMENTS DIVERS
ANALYSES DES RISQUES

-PLANTATIONS ET
TAILLES DE FORMATIONS

BUTTY & CIE

10, chemin de Sales - 1214 Vernier
tél. 079 203 45 28 ou 022 341 38 41
fax 022 341 45 10

Si les articles ci-dessus vous ont intéressés,

le service de l'énergie

organise

une soirée de démonstration et d'information sur le chauffage solaire et bois

(énergies renouvelables)

le mercredi 5 mai 1999 à 20h,
au Tennis d'Aïre (buvette).

L'entreprise **SEBASOL**

vous informera sur ses produits
et vous pourrez examiner un " fourneau à pellets " (granules de bois).

Nous espérons vous y rencontrer nombreuses et nombreux.

Le Préposé à l'énergie : Rodolphe Schaetti



Les Sapeurs-pompiers de Vernier vous ouvrent leurs portes...

...chez vous !!!

Le samedi 17 avril 1999 au Centre Commercial du Lignon et sur le Mail pendant les heures d'ouverture des commerces.

Démonstrations...Explications...Questions... Informations...etc..

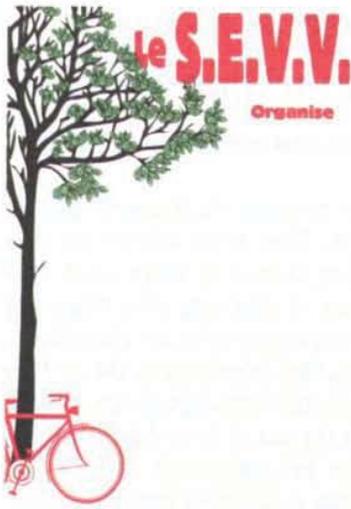
(démonstrations à 11h00, 16h00 et 17h00)

Nous serons là pour vous renseigner.

N'hésitez pas, venez nous voir.

Alors à bientôt chez vous.





avec le soutien des autorités communales,

les manifestations Vernier fleuri pour la promotion des décorations florales.

Témoignez qu'il fait bon vivre à Vernier,
fleurissez votre quartier !



17e Concours des fenêtres et balcons

Fleurissez vos fenêtres, balcons ou terrasses et témoignez ainsi qu'il fait bon vivre à Vernier. N'oubliez pas de vous inscrire au concours communal. Des prix seront attribués aux meilleures décorations, chaque concurrent recevra un prix de participation. Veuillez vous inscrire au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous en précisant dans quelle catégorie vous désirez participer.

Deux catégories :

- a. Fenêtres et balcons
- b. Entrées, terrasses et villas

Une confirmation d'inscription ainsi que le règlement du concours vous seront adressés.

Le jury procédera, si possible, à deux visites durant l'été. Les concurrents n'étant pas prévenus, nous vous recommandons d'entretenir vos décorations florales afin qu'elles soient toujours au maximum de leur beauté.

N.B. A la suite d'accidents, le Département de justice et police rappelle que le règlement n'interdit pas de placer des vases ou bacs à fleurs sur les balcons et fenêtres, mais prescrit de les fixer à l'intérieur des barrières, de telle manière qu'ils ne présentent aucun risque de chute.

Bulletin d'inscription pour VERNIER FLEURI 1999

A renvoyer à : Concours des fenêtres et balcons, Mairie de Vernier, A l'int. de M. Beffa, CP 520, 1214 Vernier.
Dernier délai : 8 mai 1999

Mademoiselle, Madame, Monsieur, (Biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom:

Rue et numéro:

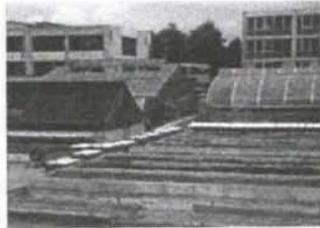
N° postal et localité: Tél.:

(Les candidats ne peuvent s'inscrire que pour une seule section, mettre une croix dans la case qui convient.)

Section: Catégorie fenêtres et balcons Catégorie terrasses, villas

Quand on rentre dans l'immeuble : Etage: A gauche : Au centre : A droite :

10e Journée portes-ouvertes à l'établissement horticole



Centre de voirie,
Route de Montfleury

**Samedi 8 mai 1999
de 10 h à 16 heures**

Marché aux géraniums

Grand choix de plantes annuelles.
Proposition d'arrangements pour vos caissettes.
Confections florales en fleurs coupées.
Conseils des jardiniers communaux.

Stand fribourgeois

tenu par la chorale «La Marjolaine»

à midi dans un local chauffé, pour vous restaurer:
Jambon fumé à la borne,
Meringues et crème de Gruyère,
Spécialités diverses.

Avis à tous les membres de la Bourse aux vêtements de Vernier-Village

Assemblée générale
le mercredi 19 mai 1999 à 20h
buvette de l'école des Ranches.

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du PV de l'assemblée générale 1998
2. Rapport activité BV
3. Rapport trésorier
4. Rapport vérificateurs des comptes
5. Approbation des différents rapports
6. Election du Comité
7. Election des vérificateurs/trices des comptes
8. Propositions individuelles et divers
9. Clôture.

Suite à cette assemblée, nous aurons le plaisir de nous retrouver autour d'un verre et comptons sur votre présence.

Le Comité

Cet avis tient lieu de convocation personnelle selon décision du comité.

Conseil des communes et régions d'Europe

L'Académie européenne de grande-bretagne et le Conseil des Communes et Régions d'Europe/section britannique organisent le **13e séminaire des jeunes** (16-20 ans) du **25 au 31 juillet 1999 à Londres.**

Dans le cadre du thème «Unir l'Europe : du rêve à la réalité» des jeunes de tout le continent pourront se retrouver pour apprendre ensemble, partager des idées et des expériences, enfin proposer des projets de résolutions.

Pour en savoir plus et recevoir le bulletin d'inscription (délai d'inscription 10 juin) :

**Conseil des Communes
et régions d'Europe
Section Suisse**

Hôtel de Ville
1002 Lausanne

tél. 021 315 24 39 fax 021 315 20 08



Kermesse Paroisse catholique de Vernier

24-25 avril 1999

Salle communale de Vernier-Place

Animation

avec le groupe
Jodler-Club "Alp-Hüttli"
et l'orchestre schwyzois
"Les Tricouni's"

Repas chauds les deux jours.
Divers comptoirs.
Bar au sous-sol.

LE L.A.C.A.L. Les artistes et Créateurs Amis du Lignon

Projet d'animation à la salle des
Fêtes du Lignon
du 23 au 26 septembre 1999.

Programme :

- Judi Dès 17h installation des divers stands.
- Vendredi Ouverture dès 10h
Vernissage 17h
Fermeture environ 22h.
- Samedi Ouverture dès 9h
Marché aux légumes
Exposition "surprise"
Exposition de petits jardins et concours.
Installation de stands de frites, saucisses et victuailles dès 10h.

Le point fort de la fête sera la vente des "Poupées du Cœur" qui sont nées du Lignon et qui ont germés dans l'esprit d'opérés cardiaques qui veulent à leur tour aider l'Association genevoise des parents d'enfants cardiopathes. Cette vente aura lieu le samedi soir, suivie si possible d'un bal.

Dimanche dès 11h ouverture puis vers midi pique-nique populaire convivial.

L'entreprise devient grande, alors venez nous aider au 797 56 13 (répondeur).

Petite contribution financière sera demandée aux participants.

Devenez membre du Tennis Club Vernier

Il reste des places disponibles

Le TCV dispose de 9 courts dont 3 couverts. Des professeurs et des moniteurs sont à la disposition des membres et animent une école de tennis regroupant plus de 180 élèves. Nombreuses possibilités de formation et compétitions internes pour tous niveaux de jeu et tous âges, y compris pour les débutants qui veulent apprendre à jouer au tennis.

Cotisations : simple Fr. 320.-,
couple Fr. 490.-,
étudiant Fr. 120.-,
enfant Fr. 65.-.

Pas de finance d'inscription.

Pour tous renseignements, écrivez à l'adresse du club ou téléphonez au 341 25 15 ou au 757 62 85.

Tennis Club Vernier,
via Monnet 10, case postale 828,
1214 Vernier, tél. 341 25 15.

Buffet Lunch ...

... tous les dimanche de 11h30 à 14h00
au restaurant **La Récolte**

- ♦ de succulents plats chauds,
- ♦ d'attrayantes salades de saison,
- ♦ des crêpes et des gauffres,
- ♦ et un merveilleux buffet de douceurs



Sfr. 39.⁵⁰

Réservations au 710 30 52

**Forum
Park Hotel**

(anciennement Hôtel Penta)
75-77 av. Louis-César 1216 Cointrin/GE

MENUISERIE AGENCEMENTS

P. HAGMANN

6, ch. des Carpières
1219 Le Lignon

Tél. 796 06 32
Fax 796 08 62

Permanence de contact et d'information

Un instrument de communication au service de la population, des associations et des professionnels des Avanchets

Depuis quelques temps, un groupe de travail - dénommé " Réseau ressources ", destiné notamment à rassembler et inventorier les compétences locales susceptibles de répondre aux besoins des familles d'enfants scolarisés - en est venu à s'interroger sur la manière de faire connaître les activités ou manifestations développées par chacun de ses membres.

Ce réseau regroupe essentiellement pour l'instant des enseignants, des travailleurs sociaux, des professionnels de la santé et du parascolaire, l'îlotier du secteur, des habitants.

Une des préoccupations de ce groupe consistait également à rendre visible et accessible l'importante vie sociale et culturelle déployée sur le terrain des Avanchets.

Dès lors, il a développé un concept de permanence de contact et d'information qu'il souhaite partager avec l'ensemble des associations de la cité et les autres partenaires sociaux locaux.

Après quelques contacts avec quelques utilisateurs potentiels pour vérifier leur éventuel intérêt, ce projet a rencontré généralement un écho favorable. Aussi, aujourd'hui le groupe initiateur lance-t-il un appel dans ce numéro d'Informations Vernier à toutes les associations ou organismes des Avanchets qui seraient intéressés à être parties prenantes ou utilisatrices de ce vecteur d'information et les invite à participer à

une première rencontre le 27 avril à 20h

au Centre de loisirs d'Avanchet,
13, rue du Grand-Bay.

L'objectif de cette réunion serait d'affiner le projet exposé ci-dessous et d'inventorier les utilisateurs et partenaires intéressés à cette démarche. Cela serait également l'occasion de définir les modalités d'un " test de lancement " qui pourrait se dérouler au mois de mai.

Le projet qui vous est soumis se présente comme suit :

Une permanence de contact et d'information à l'usage des asso-

ciations et des groupes porteurs de projets d'animation des Avanchets.

Ce lieu devrait permettre :

- une meilleure visibilité des activités qui se développent sur le quartier,
- la possibilité d'établir un lien entre les habitants et les groupes proposant des animations,
- une mise en relation entre celui qui offre des disponibilités ou des suggestions et ceux qui sont les mieux à même de les réaliser,
- au travers de cette structure légère, mieux coordonner les activités et les manifestations locales - de mettre en place un " collectif d'animation des Avanchets. La souplesse et la simplicité de la structure préconisée, vise essentiellement à éviter de recréer une démarche supplémentaire et à favoriser une interaction entre les différentes actions entreprises sur le quartier.

Cette permanence devrait se tenir selon une fréquence et un horaire régulier, dans un lieu central de la cité. Elle serait assurée, à tour de rôle par des membres des différents groupes, associations ou organismes oeuvrant sur le quartier.

Concrètement, un petit stand, dont la forme reste à peaufiner, serait donc mis à disposition des habitants pour offrir :

des informations sur

- le calendrier des manifestations locales,
- les ressources et services offerts sur le quartier, voire la commune
- les diverses possibilités de s'engager activement dans la vie des Avanchets;

des possibilités

- de dialogue,
- de transmission rapide d'informations,
- d'information et de contact direct sur des questions particulières,
- de partenariat.

Cet espace doit être un lieu ouvert, évolutif, dans lequel seront invités à participer tous les partenaires actifs sur le quartier, et où la participation des habitants devra être privilégiée.

Les professionnels se situant au second plan, soit en tant que participant à tel ou tel projet soit en personne ressource en raison de telle ou telle compétence.

En espérant que nombreux seront ceux qui n'hésiteront pas à saisir cet instrument et cette offre de collaboration le groupe initiateur vous attend le 27 avril.

Conservatoire populaire de musique

Inscriptions 1999-2000

- **aux Avanchets**, vendredi 7 mai 1999 de 16h à 18h45
Groupe scolaire Avanchet-Jura
- **au Lignon**, lundi 26 avril 1999 de 16h à 18h45
Maison du Vieux-Lignon (derrière la ferme)
- **à Vernier**, lundi 26 avril 1999 de 16h à 18h45
Ecole de Vernier-Place.

Audition commune

des classes de solfège et d'instruments à Vernier

jeudi 29 avril 1999 à 18h30

Maison Chauvet-Lullin
(rue du Village 57)

Entrée libre

" Terrasses de la cité "

Espace de rencontre et d'animation

Suite au succès rencontré par les "Terrasses de la cité " l'été dernier aux Avanchets, un certain nombre d'associations et d'organismes locaux souhaitent renouveler cette animation au sein de la cité.

Toutes les personnes intéressées à participer aux " Terrasses de la cité 1999 " sont conviées à une réunion qui se tiendra :

le jeudi 22 avril 1999 à 20h
au Centre de loisirs d'Avanchet
(13, rue du Grand-Bay).



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaïne
Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée



Domenico

INSTALLATION CHAUFFAGE
ENTRETIEN ET DEPANNAGE

ALLIA Domenico

22, ch. des Batailles - 1214 VERNIER
Tél. + fax 341 06 66
Natel 079 624 55 71



G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2A, ch. du Sorbier
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier
1217 Meyrin Tél. 341 08 43

NATEL: 079/203 99 62
FAX: 341 67 72

Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaïne
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25



ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

98, route de Vernier
1219 Châtelaïne
Tél. 797 22 20 - Fax 797 33 32

Concessionnaire des Services Industriels (S.I.G.)
et de Swisscom (P.T.T)

DI CHIARA

CARRELAGES ET REVÊTEMENTS

22, chemin des Batailles
1214 Vernier - Genève

Tél. (022) 341 24 85
Fax (022) 341 25 51
Natel (079) 658 84 33

Nous recherchons NETTOYEURS (SES)

pour Vernier

Travail de 18h à 20h (ou 22h).
Permis valable.
Se présenter le matin.
ou téléphoner

NET INTER SA

2-4 rte de l'Usine-à Gaz 1219 Aïre
Tél. 797 23 50

SOINS NATURELS DE SANTÉ

REIKI
MASSAGES
RÉFLEXOLOGIE
CHROMOTHÉRAPIE

BLANC Viviane
11C, Avenue du Bouchet
1209 Genève

Tél. 734 05 03
sur rendez-vous

G. FURCOLO

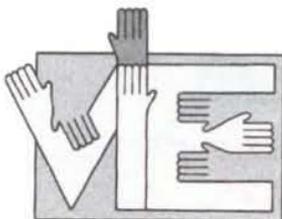
Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21



Construire des "ateliers familiaux" et des locaux artisanaux, une nouvelle vie au Lignon ?

Dans le cadre de la recherche d'investisseurs privés pour la réalisation d'un bâtiment d'activités dans la zone industrielle du Lignon, la gérance COGERIM, l'Atelier CDM Architectes S.A. et l'Association Vernier Intégration Emploi, lancent un grand sondage d'intérêt destiné à la population verniolane.

1. Un projet d'«ateliers familiaux» pour votre usage privé, dans la zone industrielle du Lignon, vous intéresse-t-il ? oui non

Si oui, les propositions suivantes vous conviennent-elles ? Cochez la formule vous intéressant.

	Surface m2	Loyer mensuel Fr.	Provisions charges par mois
<input type="radio"/>	20	183.-	20.-
Ateliers proposés <input type="radio"/>	25	229.-	25.-
<input type="radio"/>	30	275.-	30.-

2. Un projet de locaux artisanaux pour un usage professionnel " léger " dans la zone industrielle du Lignon, vous intéresse-t-il ? oui non

De quelle surface auriez-vous besoin ? 20 m², 30 m², 40 m², 50 m², 100 m², autres _____ m²

3. Quel genre d'activités aimeriez-vous développer ?
Atelier de peinture, de photographie, de décoration, autre artisanat ? Concrétisation d'une idée ?

.....
.....

4. Dans quel délai auriez-vous besoin de ce local ?

5. Suggestions :

.....

6. Nom Prénom

Adresse

Tél. Profession

Questionnaire à retourner à :

V.I.E. Projet Nouvelle VIE au Lignon - Case postale 457 - 1214 Vernier.

Pour tous renseignements complémentaires : tél. 306 06 48 (répondeur).

Le club de patchwork de Vernier

LE PATCHTEMPS

expose à nouveau ses quilts



à la Maison Chauvet-Lullin,
rue du Village 57 à Vernier,
jusqu'au 24 avril 1999.

Ouverture tous les jours
de 14h à 20h.

Constitué il y a 8 ans, ce groupement réunit une trentaine de passionnées de patchwork. Cette 5^e exposition permet de présenter, dans un cadre approprié, une soixantaine d'oeuvres textiles récentes et de techniques diverses.

Depuis quelques années, par la présence de quilts exposés dans tout le pays, le patchwork suisse souligne une réelle expression textile.

Le club participe ainsi à ce courant qui redonne une nouvelle créativité à cet art traditionnel.

FIDUCIAIRE KUFFER & CIE BUREAU DE RÉVISION KUFIGEST

DÉCLARATIONS D'IMPOTS
COMPTABILITÉS
ASSURANCES/CAISSE MALADIE
GÉRANCE DE FORTUNE
CONSEILS D'ENTREPRISES
ORGANES DE RÉVISION

Chemin de l'Alouette 7, Aïre (derrière la Poste d'Aïre)
Téléphone 022 796 35 74 ou Natel 079 442 23 17
EXÉCUTIONS RAPIDES, PRÉCISES ET PERSONNALISÉES

Service des loisirs de la jeunesse (DIP)

Passeport-vacances 1999...

des activités à la carte

Dates : 12-17 juillet, 19-24 juillet, 26-31 juillet,
9-14 août, 16-21 août, 23-28 août.

Pour les jeunes nés entre 1983 et 1989

Vente : mercredi 19 mai 1999 à 14h
Mairie de Vernier (service social)
Service des loisirs de la jeunesse, 7, rue des Granges
Genève-Tourisme, Gare de Cornavin

Prix : Fr. 50.- pour 2 semaines librement choisies parmi
les 6 proposées.
Amener une photo (format passeport uniquement).

Renseignements : Service des loisirs de la jeunesse,
tél. 738 43 33 ou 738 43 87.



Les samaritains de Vernier
organisent un

Cours de samaritains

Le cours traitera les sujets suivants :

Comportement en cas d'urgence
Alerter correctement
Plaies cutanées
Chutes dans la vie quotidienne
Blessures sportives, fractures
Troubles cardio-vasculaires
Famille, maladies quotidiennes

Les 31 mai, 3, 7, 10, 14, 17, 21, 24 juin 1999
de 20h à 22h
à l'Ecole de Balxert

Informations et inscriptions au 827 37 57

Colonie de vacances "La Joie de Vivre"

Membre de la Fédération catholique
des colonies de vacances

Dans une maison simple et chaleureuse situé à la " Côte-
aux-Fées ", quatre séjours sont proposés pour cet été :

Séjour " A " pour les enfants nés entre 1986 et 1992,
du 17 au 30 juillet 1999
Séjour " B " pour les enfants née entre 1990 et 1992
du 1^{er} au 7 août 1999 (12 places)
Séjour " C " pour les enfants nés entre 1985 et 1992,
du 1^{er} au 21 août 1999
Séjour " D " pour les enfants nés entre 1985 et 1992
du 7 au 21 août 1999.

Prix des séjours :

Enfant résidant dans le canton de Genève
camps A, D Fr. 410.-; B Fr. 220.- et C Fr. 520.-.
Enfant résidant hors du canton de Genève
camps A, D Fr. 520.-; B, Fr. 260.- et C Fr. 690.-.

Ces prix ne doivent pas empêcher la participation d'un
enfant, des réductions pour familles nombreuses, ainsi
que des arrangements et des réductions sont possibles.

Renseignements et inscriptions auprès de :
Secrétariat de la paroisse St-Pie X,
Cure St-Pie X, case postale 3, 1211 Genève 28,
tél. 796 99 54 (du mardi au vendredi, heures de bureau)



Samedi 24 avril
Mail de Balexert

**Exposition de dessins d'enfants
et
présentation du spectacle**

“ LES CHERCHEURS D'OR ”

- 11H** **Proclamation des résultats
du concours de dessins (enfants) et
distribution des prix**
- 15h** **Présentation du spectacle
par Jean-Marie Curti et
remise des 1^{er} et 2^e prix du concours d'affiches (adultes).**

**Vous êtes cordialement invités
à venir voir les travaux des enfants de l'Ecole de Balexert qui présentent
leur vision des “ Chercheurs d'or ” à Vernier.**

Renseignements : Service culturel, tél. 306 06 86.

Association des intérêts de Vernier-Village
Case postale 434 - 1214 Vernier

C'est le 30 avril 1837...

que fut inauguré le temple protestant construit en haut du chemin de Sales sur un terrain offert par François Naville. C'était la première chapelle protestante édifée sur territoire catholique (1). Elle n'a que peu ou pas changé, ses 162 ans d'âge ne l'ont pas vieillie et si des immeubles se sont emparés d'une partie de son horizon, elle n'en fait pas une maladie !

Elle domine le pré du bas que le cimetière grignote peu à peu. Sur cette ancienne photographie qui doit dater d'avant 1900 (2), elle apparaît bien dégagée de toute construction. Un monsieur et deux dames entretiennent une conversation qui doit être animée : on ne regarde par le



photographe. Les dames se protègent d'un soleil de fin d'après-midi. S'il est encore si vif, on doit être en été. Mais il est vrai que le monsieur - est-ce le pasteur - est en "manteau mi-été". Alors fin août, début septembre ?



Les deux dames sont peut-être celles que l'on voit ici avec leur grand chapeau enrubanné et fleuri et qui sortent presque du même tiroir. A voir le décor, elles posent dans un studio. Malgré ces coiffures, elles sont mignonnes. Il y a fort à parier que la fréquentation du cinématographe est pour beaucoup dans l'abandon de ces échafaudages...

Du même lot, ce vieux couple. Nous en savons peu de chose. Ils sont nés vers 1880. Lui, c'était Henri et elle, Julie Caroline Joséphine.

Il était cantonnier et entretenait cette route toute droite qui part du bout du village. Il en rectifiait les bordures, bouchait les nids de poule du macadam et curait les caniveaux. Vers 1900, il est rentré un soir, émerveillé : il avait vu la première automobile de sa vie.

Ils ont eu 4 filles et 5 fils. En ce temps-là, on ne chômait pas. Il est vrai que l'on n'avait pas la télévision, alors... Mais il n'y avait pas non plus d'allocations familiales : il en fallait du courage pour se lancer dans une pareille aventure.

Allant aux nouvelles, on nous a dit qu'il restait deux filles et un fils. Bel exemple de longévité si l'on songe

que ces enfants sont paraît-il nés entre 1900 et 1918.

Derrière ces deux vieux, il y a des arbres en fleurs. C'est le printemps. Ils ont l'air de braves gens qui ont bien fait leur devoir et qui vont maintenant se reposer...

(1) Voyez "Profil de Vernier" de Pierre Pittard.

Pages 259 et suivantes.

(2) Au dos d'une photographie du même lot, on lit : "1892/Chapelle de Vernier, faite par Mr Maurice Trembley et Melle Marguerite Lombard. Acheté à la vente de Vernier le 22 septembre de la même année." (sic). Provenance : Mme Annie Zufferey que nous remercions vivement.

Le comité de l'AIVV



AIVV

Assemblée générale ordinaire du 27 avril 1999

à l'aula de l'école des Ranches

- | | |
|-----------|-------------------------------------------------------------|
| 19h30 | partie administrative |
| 20h15 | GIVAUDAN-ROURE SA
exposé de Messieurs GANDILLON et LEROY |
| dès 21h15 | petite collation à la buvette |



Infos quartier - BALEXERT

Association des intérêts du quartier de Balexert et environs
Case postale 8 - 1219 Châtelaine

Assemblée générale

le lundi 3 mai 1999 à 19h

au centre de quartier de Balexert (av. de Crozet 31)

Ordre du jour

1. Lecture du PV de l'AG du 4 mai 1998
2. Approbation du PV de l'AG du 4 mai 1998
3. Rapports : - du président
- de la trésorière
- des vérificateurs de comptes
4. Décharge du comité et vote
5. Election : - du président
- des membres de comité
- des vérificateurs de comptes
6. Fixation de la cotisation 2000
7. Activités Gricabe
8. Propositions individuelles - divers.

Apéritif offert

Cette soirée sera suivie d'une soirée-raclette.

Prix : Fr. 2.- la pièce, vin non compris.

Participez ! Nous vous attendons nombreux.

L'Épicerie d'Aïre, petite dernière de l'Association Brico-Jeunes

Située sur la petite place d'Aïre, à côté de la poste, l'épicerie d'Aïre n'est pas une épicerie comme les autres. Comme bien d'autres petits commerces, elle aurait pu fermer ses portes lorsque les propriétaires ont pris leur retraite. Mais non ! M. et Mme Boffa, qui l'exploitaient depuis une vingtaine d'années, ont eu l'idée de prendre contact avec Vernier Intégration Emploi afin d'étudier la possibilité de remettre leur magasin à de jeunes chômeurs de la commune, après les avoir formés durant quelques mois.

L'association Brico-Jeunes d'Avanchet, informée de ce projet, n'allait pas laisser passer l'occasion de relever ce défi ! Quel Verniolan ne connaît pas cette dynamique association qui a multiplié les actions les plus diverses dans notre commune ?

Née en 1992 de la volonté d'un groupe de jeunes de la cité, soutenus par l'éducatrice de quartier Ariane Piguet, Brico-Jeunes n'a pas renié ses principes de départ : pour sortir de l'isolement, de la zone, du chômage, il faut mettre en commun ses forces et ses compétences !

Depuis lors, divers projets ont vu le jour : les jeunes ont retapé une villa mise à disposition par la commune de Vernier, ils ont mis sur pied une brocante, des ateliers (prestations de services, réparation de snow-boards, graphisme, "petits boulots", musique), défriché et cultivé un potager, ouvert un coin bistrot à la Villa du Jardin Robinson de Balaxert, organisé des cours de boxe thaï aux Avanchets...

C'est dans la même ligne que l'Association a soutenu le projet de l'épicerie d'Aïre. Avec l'appui de la commune de Vernier, de VIE, du Pacte pour l'Emploi et grâce à la générosité de plusieurs fondations, deux jeunes chômeurs ont donc été formés et ont commencé à voler de leurs propres ailes le 1^{er} juillet 98.

Quelques bénévoles leur apportent ponctuellement leur soutien, donnant un coup de main à la vente, à l'étiquetage, aux animations de quartier. Conformément aux objectifs du projet, il a été possible d'associer plusieurs jeunes au travail de l'épicerie, par des stages ou des occupations occasionnelles. Des fruits et légumes frais du potager de la Villa ont été vendus en saison, et l'on prévoit pour cet été des cultures appropriées aux désirs de la clientèle, et peut-être des confitures et des tartes.

Mais il ne faut pas le cacher, les difficultés ne manquent pas. Si le quartier est fort sympathique, on ne peut en revanche pas dire qu'il soit un lieu passant. Quelques clients fidèles goûtent le charme d'un magasin où on les sert avec le sourire sans les bousculer, d'autres sont très heureux d'y trouver ce qu'ils ont oublié d'acheter dans les grands magasins, d'autres enfin apprécient l'ouverture du dimanche ou de fin de journée, mais il faudrait qu'ils soient plus nombreux !

Pourtant, l'épicerie d'Aïre se fait peu à peu connaître : des écoles, des associations, des centres de loisirs y

passent commande pour des fêtes, profitant des prix avantageux des actions et des arrangements toujours possibles. L'épicerie aimerait se développer dans le quartier tout proche des Libellules. Dans le même esprit de solidarité et d'entraide qui anime son équipe, elle propose des livraisons à domicile, notamment auprès des personnes âgées, et envisage de développer l'aspect social de son activité.

Est-il possible de faire vivre un petit magasin de quartier, de donner à de jeunes chômeurs une possibilité de réinsertion professionnelle, de créer un lien entre des jeunes un peu en marge et une clientèle plus traditionnelle ? Voici quelques-uns des défis que l'épicerie d'Aïre aimerait relever.

La chorale de l'Echo de Vernier

(bientôt 80 de haute fidélité et convivialité)

souhaite renforcer l'ensemble de ses registres,
en particulier les ténors.

AVIS AUX AMATEURS

Répétitions au local de l'école des Ranches à Vernier
le mercredi de 20h à 22h
(répertoire classique)

Informez-vous auprès de
Madeleine Gasser,
tél. 783 00 92 (le soir).



SIMON BORGA

Etanchéité

Couverture

Ferblanterie

Isolation

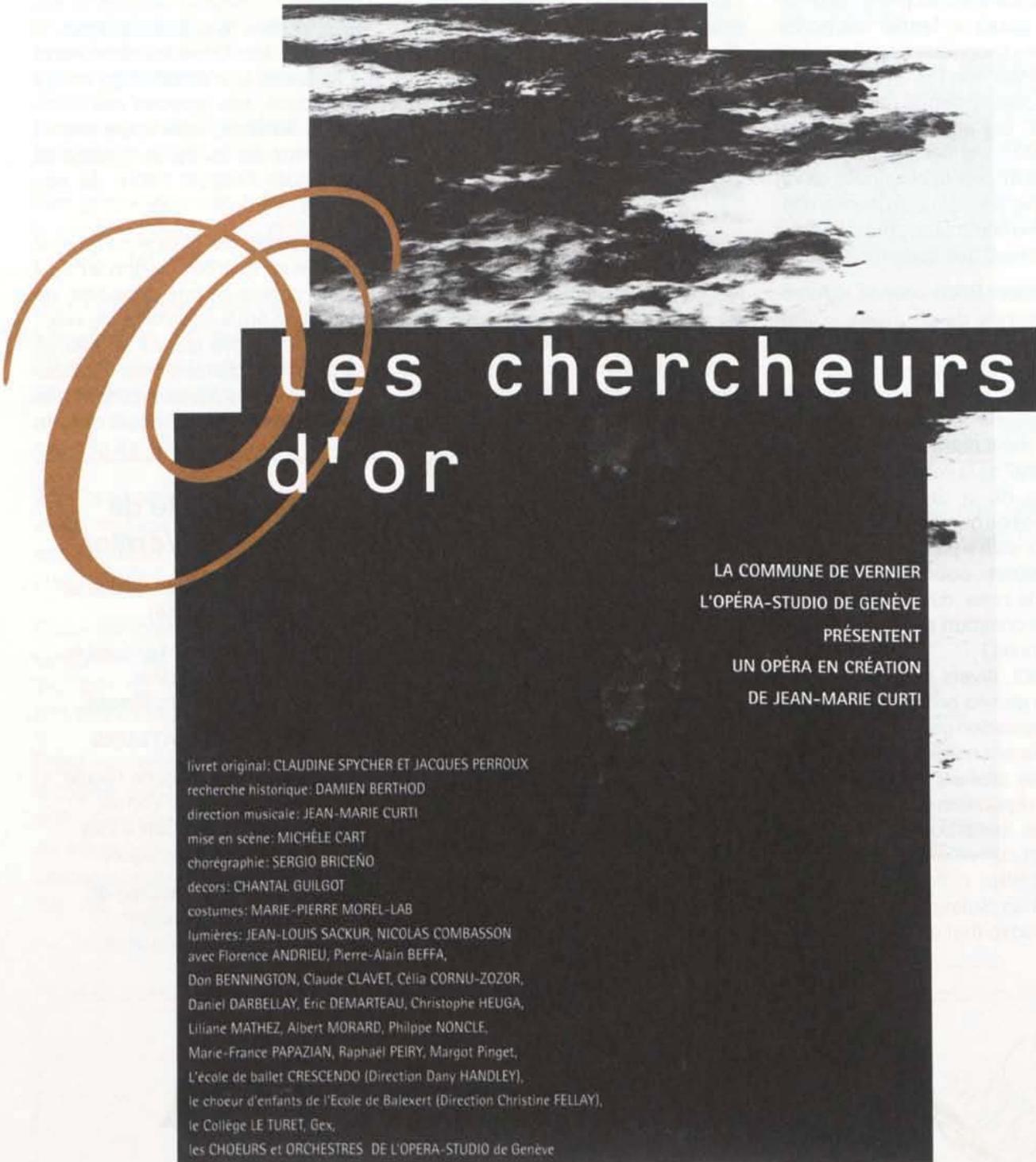
Entretien toiture

12, chemin de la Muraille
1219 Le Lignon

Tél. 797 47 87
Fax 797 55 33

5, 7, 14, 15 mai 1999, à 20h
9, 16 mai 1999, à 17h

SALLE DES FÊTES DU LIGNON-GENÈVE, bus 7



Les chercheurs d'or

LA COMMUNE DE VERNIER
L'OPÉRA-STUDIO DE GENÈVE
PRÉSENTENT
UN OPÉRA EN CRÉATION
DE JEAN-MARIE CURTI

livret original: CLAUDINE SPYCHER ET JACQUES PERROUX
recherche historique: DAMIEN BERTHOD
direction musicale: JEAN-MARIE CURTI
mise en scène: MICHÈLE CART
chorégraphie: SERGIO BRICENO
décors: CHANTAL GUILGOT
costumes: MARIE-PIERRE MOREL-LAB
lumières: JEAN-LOUIS SACKUR, NICOLAS COMBASSON
avec Florence ANDRIEU, Pierre-Alain BEFFA,
Don BENNINGTON, Claude CLAVET, Célia CORNU-ZOZOR,
Daniel DARBELLAY, Eric DEMARTEAU, Christophe HEUGA,
Liliane MATHEZ, Albert MORARD, Philippe NONCLE,
Marie-France PAPAZIAN, Raphaël PEIRY, Margot Pinget,
L'école de ballet CRESCENDO (Direction Dany HANDLEY),
le chœur d'enfants de l'École de Balexert (Direction Christine FELLAY),
le Collège LE TURET, Gex,
les CHOEURS et ORCHESTRES DE L'OPERA-STUDIO de Genève

Conception graphique: Véronique Ghidrey

balexert
TOUT POUR VOUS PLAIRE

LE COURRIER

avec le soutien du DIP, de la SSA, de la Fondation OERTLI et de la Loterie Romande

BILLETS FRS 30.-/ AVS, ÉTUDIANTS, FRS 20.-
STAND INFO BALEXERT, TÉL: 022/ 796 96 41
SERVICE CULTUREL MIGROS, TÉL: 022/ 310 68 20
RENSEIGNEMENTS:
SERVICE CULTUREL-COMMUNE DE VERNIER,
TÉL: 022/ 306 06 86